



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de la culture

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la culture

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Raymond Bernier	1
Élection du vice-président, M. Maka Kotto	1

Intervenants

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée
M. Raymond Bernier, président de la commission

M. Emmanuel Dubourg
M. Raymond Bernier
M. Dave Turcotte
M. Maka Kotto

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection du président et du vice-président

(Treize heures vingt-deux minutes)

Le Président (M. Vallières): Alors, collègues, s'il vous plaît! Alors, je constate que nous avons le quorum, alors je déclare donc ouverte la séance de la Commission de la culture. Le mandat de la commission est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et la vice-présidence de la Commission de la culture.

Alors, conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 14 janvier 2009, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement puis que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Alors, selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection du président,
M. Raymond Bernier**

Je suis donc prêt maintenant à recevoir des propositions pour le poste de président. M. le député.

M. Dubourg: M. le Président, merci. M. le Président, j'ai l'honneur de proposer que le député de Montmorency soit élu président de la Commission de la culture.

Le Président (M. Vallières): Merci, M. le député. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Une voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Adopté. Alors, je déclare donc le député de Montmorency élu président de la Commission de la culture et je félicite à l'avance la personne, le député qui sera élu à la vice-présidence, lui souhaiter de bonnes délibérations, et également ai déjà hâte de vous revoir à la reprise de l'Assemblée nationale, en mars. Alors, bon travail à tous et toutes et bon mandat. M. le président, la parole est à vous.

Le Président (M. Bernier): Merci. Alors, merci de votre confiance. Je suis très heureux, très heureux de pouvoir présider la Commission de la culture. J'ai eu l'occasion, dans un précédent mandat, de siéger sur plusieurs commissions parlementaires et je peux vous dire que j'ai beaucoup de respect, beaucoup de respect envers tous les parlementaires qui travaillent en commission. Donc, cette commission, pour moi, est très significative comme

député de Montmorency. Vous le savez, c'est le berceau de l'Amérique française. On se retrouve à l'île d'Orléans, la Côte-de-Beaupré, donc l'histoire a commencé chez nous, donc pour moi c'est fort significatif, la culture. Et je suis certain que nos travaux vont nous permettre, au niveau du Québec, de poursuivre dans ce sens-là.

**Élection du vice-président,
M. Maka Kotto**

Donc, immédiatement, je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. M. le député, oui.

M. Turcotte: M. le Président, conformément à notre règlement, je propose la candidature du député de Bourget comme vice-président de la Commission de la culture pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Bernier): Alors, merci. Donc, on a une... Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Non. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Une voix: Adopté.

Le Président (M. Bernier): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: ...

Le Président (M. Bernier): Je déclare donc le député de Bourget élu vice-président de la Commission de la culture, et félicitations. Alors, M. le député, je vous laisse la parole. M. le vice-président.

M. Kotto: Merci, M. le Président. Donc, il me fait plaisir, pour le dire brièvement, d'être ici parmi vous et d'être appuyé par l'ensemble des membres de ce comité. Je reviens à mes premières armes en matière de commission. De l'autre côté, à Ottawa, c'étaient des comités. Et la culture, comme pour la plupart d'entre vous, je dirais même la totalité des membres de cette commission... est un dossier très important, très sensible, parce que c'est le fondement même de ce que nous sommes et ce que nous serons dans l'avenir, en référence à nos progénitures distinctes et différentes. La culture, c'est l'âme d'un peuple. Et nous aurons, j'en suis certain, beaucoup de plaisir à travailler, parce que je m'engage de facto à faire preuve de probité avec les collègues de mon groupe parlementaire et d'intégrité intellectuelle. Merci.

Le Président (M. Bernier): Merci beaucoup, M. le vice-président. Donc, la commission ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die. Merci beaucoup. Félicitations!

(Fin de la séance à 13 h 27)